ePublishing

ΕΘΝΙΚΟ ΚΕΝΤΡΟ ΤΕΚΜΗΡΙΩΣΗΣ
EKT NATIONAL DOCUMENTATION CENTRE

The Greek Review of Social Research

Vol 26 (1976)

26-27 A'-B'

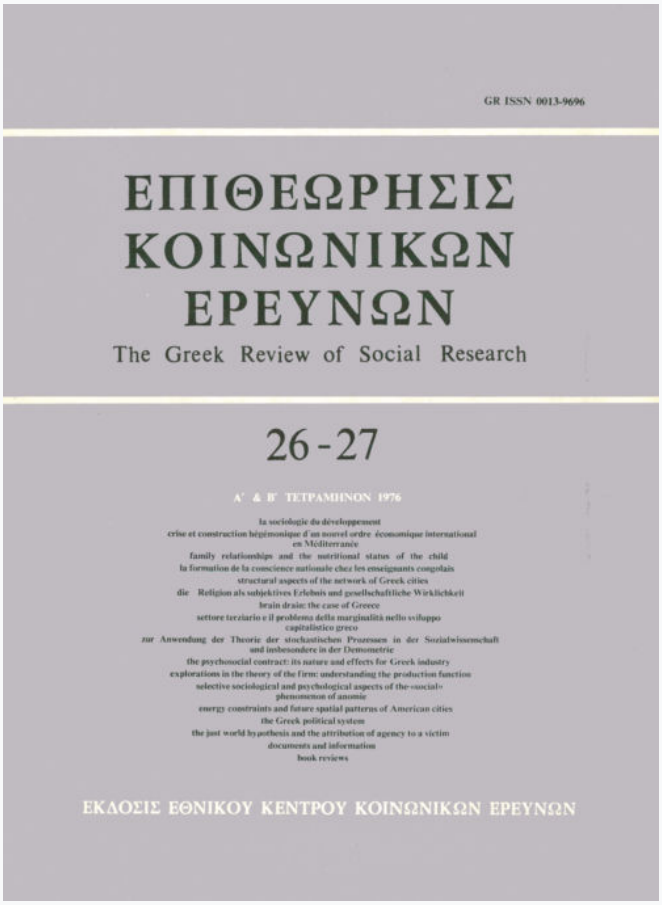

La sociologie du developpement: Objet et methode

George B. Kavadias

doi: 10.12681/grsr.206

Copyright © 1976, George B. Kavadias

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0.

To cite this article:

Kavadias, G. B. (1976). La sociologie du developpement: Objet et methode. *The Greek Review of Social Research*, *26*, 2–9. https://doi.org/10.12681/grsr.206

https://epublishing.ekt.gr | **e-Publisher:** EKT | **Downloaded at:** 07/05/2024 23:10:21

la sociologie du développement

Objet et méthode

par
Georges B. Kavadias

Professeur de Sociologie
Faculté de Droit
Université d'Athènes

L'analyse sociologique du développement se trouve encore à ses débuts. Cela pour deux raisons:

—*l'une générale,* ayant trait à la pensée sociologique elle-même, qui, en tant que discipline scientifique, ne date que du 19ème siècle. Encore très jeune, elle ne dispose pour le moment ni de la tradition intellectuelle des sciences sociales particulières (l'économie et le droit, par exemple), ni de leur armature conceptuelle très élaborée. De surcroît, elle n'a été affranchie de la philosophie de l'histoire et des jugements de valeurs qui l'ont initialement dominée que depuis ces trois ou quatre dernières décennies. Elle n'est donc vraiment devenue une science que récemment. Cet état de choses ne manque pas de se refléter sur l'efficacité de ses analyses, aussi bien au niveau de la sociologie générale, qu'à celui de ses branches spécialisées.

—*l'autre spécifique,* relative à son objet. Le développement en tant que phénomène social est apparu après la seconde guerre mondiale. De ce fait, son étude manque du recul nécessaire à toute analyse objective, et d'un laps de temps suffisant pour approfondir et systématiser de manière théorique les données empiriques quotidiennement recueillies à son sujet.

Cette sociologie donc est obligée d'avancer prudemment, parfois en tâtonnant, et dans tous les cas à partir de l'analyse de phénomènes partiels.

Cependant, malgré ses aspects négatifs, la discipline en question peut mettre à son actif un certain nombre de conquêtes, et de conquêtes importantes. Combinée à la théorie sociologique générale, à la sociologie du «changement social» (social change), à la sociologie économique et politique, et enfin aux autres sciences sociales particulières (anthropologie, psychologie sociale, géographie humaine, démographie, sciences du travail et de l'organisation, économie, etc.), elle offre à la réflexion et à l'action des points d'appui solides, qui leur confèrent une efficacité accrue, tout en les protégeant de certains déboires autrement inévitables.

Les pages qui suivent ne manqueront pas d'en faire état. Mais, avant d'entrer dans le domaine de l'appréciation de ses applications, il faudrait s'occuper de la démarche intellectuelle qui y mène, de la manière dont cette démarche est conduite, des postulats dont elle s'inspire. C'est dire qu'il faudrait traiter avant tout du problème épistémologique posé par le titre même de ce chapitre.

Or, toute science ou toute discipline scientifique se définie d'après la vieille, mais toujours valable, assertion d'Aristote, à partir de leur objet et de leur méthode.

Ainsi, l'objet de la sociologie du développement c'est le développement lui-même. Cette formule, tautologique, ne prendra son sens que si l'on définit ce qu'est le développement en tant que phénomène historique.

En effet, cette notion comporte trois acceptions distinctes:

a) le développement en tant que situation socio-économique et historique concrète, correspondant à celle des pays industrialisés. Par opposition, le sous-développement est défini comme étant la situation propre des pays non-industrialisés et en particulier de l'ensemble des pays communément appelés «Tiers Monde».

b) le développement en tant que changement socio-économique, la transformation d'une société sous-développée en société développée.

c) le développement en tant qu'action visant à promouvoir le changement, le passage du sous-développement vers le développement.

Si le terme développement-situation, et son contraire le sous-développement, sont représentatifs d'une vue «statique» du phénomène, les termes développement-changement et développement-action constituent des points de vue dynamiques.

Ces trois acceptions sont solidaires. Il est impossible de concevoir le développement-changement sans prendre en considération les situations du départ et de l'arrivée (le sous-développement et le développement) et les comparer entre elles. Il est également impossible d'agir en vue du développement si l'on ne sait au préalable sur quelle situation l'action doit être appliquée, vers quels buts elle doit être orientée, et encore et surtout dans quelles conditions elle peut provoquer le changement voulu. Cela signifie que pour accorder à l'action toutes les garanties de succès il faut agir en connaissance de cause.

Il conviendrait alors de savoir quels sont les déterminismes qui régissent le changement, dans quelle mesure et suivant quels processus, et se servir d'eux pour orienter utilement l'action.

Ces remarques mènent à la conclusion que le développement-situation, le développement-changement et le développement-action ne font qu'un. Ils composent le phénomène du développement tout court, dont ils représentent les divers aspects. Distingués par l'analyse et pour la commodité de la recherche, ils doivent être pris en considération ensemble, dans leurs connexions intimes, sans toutefois les confondre entre eux, et cela pour ne pas détruire ou déformer la réalité.

La notion de développement étant ainsi établie, il serait indiqué à ce stade de la réflexion de se poser la question: la sociologie est-elle vraiment compétente pour son étude?

Que la sociologie puisse légitimement s'occuper des situations du développement et du sous-développement, il n'y a aucun doute. Car ces situations dérivent d'une structure sociale et économique donnée, d'un agencement des différents éléments de la vie en société, qui les détermine, les crée ou les soutient. De plus, ces structures et agencements eux-mêmes sont du ressort de la pensée sociologique, comme d'ailleurs de celui de l'économie.

Il en est de même du développement-changement, puisque les mutations des sociétés constituent un autre objectif de la sociologie.

Certaines difficultés pourtant surgissent lorsque l'on examine le même problème au niveau du développement-action. En effet, le développement-action est conçu d'habitude comme un effort visant:

1. à la croissance économique, ou, ce qui revient au même, à l'élévation du niveau de vie, par l'accroissement du revenu national par tête d'habitant;
2. au développement social, autrement dit l'augmentation des services sociaux mis à la disposition de la population concernée. Il y aurait alors lieu de se demander si ces problèmes ne relèvent pas de l'économie ou de la politique sociale plutôt que de la sociologie elle-même.

Cette hésitation n'est pas d'ordre théorique seulement. Elle peut également avoir prise sur le réel, et elle s'est effectivement manifestée dans les faits, comme on le verra par la suite. Car au fond elle se traduit dans une alternative inspirant l'action. Si l'économique n'est explicable et maniable que par l'économique lui-même, il suffit d'agir économiquement, c.à.d. prendre des mesures économiques appropriées pour éliminer le sous-développement. De même, si l'augmentation des services sociaux est fonction des crédits et des mesures administratives aussi bien que d'un modèle d'organisation adéquate, il est clair qu'il suffit d'avoir recours à eux pour obtenir le même résultat.

L'action pour le développement pourtant se réalisera dans un cadre social donné; elle sera menée par des groupes, et par des individus appartenant à des groupes, et en tout cas en faveur de la collectivité; son déroulement effectif ne sera possible que si elle bénéficie de l'intervention des forces sociales et du soutien de la collectivité; pour tout dire, elle sera inspirée, conduite et soumise à la dynamique sociale, qui exercera une influence décisive sur son contenu et sa forme.

Plus précisément encore, si l'on se réfère aux faits qui déterminent la croissance économique, on trouvera parmi eux les ressources naturelles, l'infrastructure, le financement, le travail, et aussi les techniques, l'épargne et les investissements, les ressources humaines, le système de production, la gestion et l'organisation de l'entreprise, le plan

économique, la consommation, le système de distribution, le système monétaire, le mécanisme du marché, la législation, etc. L'existence des ressources naturelles mise à part, tous les autres éléments sont liés à la dynamique sociale et à ses oeuvres, telles que la technologie, les connaissances, les appareils organisés, les normes, les valeurs, les idées, les convictions, les opinions, etc., autrement dit, liés aux comportements et aux modèles de comportement relevant de la société et de sa culture.

Il en résulte que l'activité économique en général, et le phénomène de la croissance en particulier, sont des faits composites. Ils comportent, outre l'économique proprement dit, l'historique, le politique, le social, le psychologique, le culturel, avec lesquels l'économique s'entrecroise et s'entremèle de façon inextricable.

La meilleure illustration de ces assertions se trouve dans la critique de la notion de *l'homo economicus,* qui a dominé la pensée économique et sociale durant les deux derniers siècles, et qui trouve son pendant dans la conception du fait économique en tant que fait autonome, donc soumis aux seules lois économiques.

Or, d'après cette notion, *l'homo economicus:*

1. agit exclusivement par intérêt personnel;
2. n'obéit qu'à la raison;
3. est universel (pas de particularités régionales; toujours parfaitement informé;)
4. vit dans le moment présent (ne se souvient, et ne prévoit);
5. est parfaitement isolé et libre. [1]

L'analyse scientifique ultérieure a pourtant montré qu'il s'agissait là d'un mythe. En effet, selon Wagner, à côté des mobiles égoïstes l'homme connait des mobiles altruistes; d'après W. Pareto et S. Freud, beaucoup d'actions économiques ne sont ni logiques ni adaptées à leur but; Lindhal dit que le sujet économique a une histoire, fait des expériences, est tourné vers l'avenir et élabore des plans; Von Neuman et Morgenstern expliquent que le comportement de l'entrepreneur s'apparente à un jeu combinatoire; enfin M. Halbwachs émet l'opinion que la hiérarchisation des besoins se fait d'après des critères sociaux.

La complexité du «fait économique» étant ainsi établie, des considérations analogues sont à formuler à l'égard de la politique sociale, qui, elle aussi, se trouve impliquée dans la dynamique de la société. Les besoins d'un logement décent, d'un travail assuré, d'une éducation adéquate et généralisée, d'une sécurité en cas de maladie ou de vieillesse, etc., sont des besoins aussi bien économiques que sociaux, motivés et satisfaits par et dans un contexte social donné.

En analysant ce dernier, on y découvre différents groupes socio-économiques (producteurs, consommateurs, employeurs, travailleurs, administrateurs, partis politiques, syndicats, associations diverses, etc.), des strates et des classes sociales, entretenant entre eux des rapports multiples (de collaboration, d'opposition, de compétition, etc.); des mouvements de tout genre s'inspirant d'idées et d'idéologies diverses (politiques, sociales, philosophiques, religieuses, etc.), allant de la simple recherche d'un profit immédiat aux aspirations à la justice sociale et aux messianismes séculaires ou métaphysiques; des désajustements, des inadaptations ou des déséquilibres socio-culturels alimentant des tensions et des conflits, et conduisant à des changements structurels; des législations, des normes, des valeurs, dont s'inspirent des comportements économiques, sociaux et culturels, etc.

La même analyse montre également que tous ces éléments sont reliés à des actions et des réactions sociales (revendications syndicales, par exemple, postulant pour une augmentation des salaires, des prestations familiales ou des dispositions permettant l'acquisition d'un logement, et trouvant leur justification, entre autres, dans le concept de la dignité humaine). C'est précisemment grâce à elles et pour leur donner une réponse concrète que des mesures sont prises, mesures qui constituent en fait les politiques sociales créatrices du développement social au sens précédemment expliqué.

Or, la tâche de la sociologie consiste alors à faire ressortir les composantes sociales des activités économiques et de politique sociale, à définir leur nature et leur contenu, à les situer dans leur contexte social général et à examiner leurs rapports dynamiques avec lui. Que pour accomplir cette tâche, la sociologie soit la seule compétente, cela ne fait aucun doute.

Ce pas franchi, une nouvelle question, également épistémologique, vient s'ajouter aux précédentes: si le développement est une situation et un changement, la sociologie générale qui s'est toujours occupé de ces problèmes ne suffirait-elle pas à assurer son étude? De même, si le développement est une évolution vers l'avenir, la sociologie de l'histoire qui traite du devenir social ne serait-elle pas en mesure de l'éclairer de sa lumière? Enfin, si le développement est une action, à la fois économique et politique, la sociologie de l'économie et la sociologie de l'action politique ne seraient-elles pas habilitées à procéder à son analyse? Pourquoi donc créer une nouvelle branche de savoir?

Ces questions, une fois de plus, ne sont pas pri-

1. P. Albou, «Psychologie économique», in: *Bulletin de Psychologie,* XVI/octobre 1962. Cet auteur se réfère à G.M.Bousquet: *Cours d'économie pure,* Paris, Rivière, pp. 6-17.

vées de sens. Si une discipline ou une branche d'une science explore déjà un secteur du réel, en accumulant expérience et idées, et en formant sa propre tradition, la création d'une autre discipline consacrée à ce même secteur ne va pas sans inconvénient. Elle risque de mener à des doubles emplois inutiles, à des pertes de temps et d'effort, à la non-utilisation de l'acquis scientifique accumulé déjà dans le cadre des autres sciences, etc. Re-découvrir des choses déjà découvertes est une entreprise stérile.

II

Pour donner une réponse à ces questions il est nécessaire de procéder à une comparaison entre les objectifs de la sociologie du développement et ceux des branches sociologiques énumérées. Mais, auparavant, il faudrait procéder à un approfondissement de la notion de développement pour compléter l'image qu'on vient de tracer à son égard.

En effet, le développement-changement, provoqué par le développement-action, comporte une dimension temporelle d'abord, qui lui est propre. Il doit s'accomplir dans les délais les plus courts possible. S'inspirant du postulat suivant: rendre chaque société capable de subvenir aux besoins de ses membres, il doit parvenir à ses fins rapidement, puisque les besoins en question (nutrition, santé, logement, éducation, travail, etc.) sont à la fois pressants et présents. La misère et la nécessité doivent être éliminées dans l'immédiat et non pas dans un avenir plus ou moins éloigné.

Ainsi, 1) le développement s'inspire de fins à la fois utilitaires et humanitaires. La satisfaction des besoins est un fait économique, et une fin en soi. Elle est double, et elle acquière ainsi sa signification, de l'idée de la dignité humaine à laquelle s'oppose la misère. En éliminant cette dernière on rend la vie des hommes plus humaine; 2) le développement rapide se traduira dans un changement social, économique et culturel brusque et accéléré. Cette assertion établit une différence fondamentale entre le changement qui se réalise dans toute société au cours de son histoire (aucune société n'est immuable) et les mutations profondes que le développement-action (croissance et politique sociale) implique et présuppose dans la société où il se déploie. On pourrait admettre que dans le premier cas il s'agit plutôt d'un processus évolutif, tandis que dans le deuxième cas on se trouve en présence d'une rupture plus ou moins brutale avec le passé, comportant en même temps un progrès à effectuer par des «bonds en avant»; 3) changement et action pour qu'ils soient réalistes, doivent se déployer d'après un modèle préétabli, un plan fixant leurs buts concrets, les modalités de leur exécution, les moyens à utiliser, les stratégies à suivre.

Si on voulait maintenant faire une synthèse de ces diverses constatations et donner une définition, provisoire mais opératoire, du développement, objectif de la sociologie, on pourrait dire qu'il s'agit d'un «changement social», voire «économique et culturel, brusque, accéléré, consciemment mené, d'après des modèles préétablis et à des fins utilitaires et humanitaires».

Mais sur ce point précis une autre question se pose: Cet objectif coïncide-t-il avec ceux des autres branches sociologiques? La réponse à cette question, disons-le tout de suite, est négative.

En effet, a) le développement, changement brusque, acceleré, consciemment mené, ne se confond pas avec le changement incessant de toute société provoqué par les processus cumulatifs des interactions dynamiques de ses éléments.

Si l'on voudrait illustrer cette assertion avec un exemple, on pourrait se référer à celui, si souvent mentionné, de la transformation de la société britannique au XIXe siècle, habituellement appelée «la révolution industrielle». Durant cette «révolution» les forces conduisant au changement ont été créées à partir des faits socio-économiques, politiques et culturels, accumulés à travers de nombreuses décennies. Le résultat s'est produit graduellement, et on pourrait dire «spontanément» dans ce sens qu'il n'y a eu aucune planification et aucune préfiguration du but à atteindre.

Or, les changements cumulativement survenus relèvent de la *Sociologie Générale*. C'est elle qui s'occupe de «la Société en Marche» des mécanismes qui amènent aux transformations de la structure des Sociétés évoluantes. Elle regarde à ce titre ce que les Sociétés présentent de plus général et de plus typiquement répété, dans son souci de découvrir et de définir une théorie explicative de la formation, du fonctionnement et de la structuration des Sociétés et partant de la vie sociale des hommes. Les changements brusques ne l'intéressent pas directement. Elle les observe en tant qu'exceptions, cas extrêmes, permettant l'approfondissement et l'éclaircissement de la tendance générale et répétable. L'étude du développement n'est donc pas de son ressort. Mais la sociologie générale peut contribuer à son étude grâce à l'appareil conceptuel qu'elle élabore et la dimension globaliste qu'elle ajoute à toute analyse relevant des sociologies partielles.

De même, la sociologie générale doctrinale et la sociologie historique qui se recouvrent mutuellement, ne sont pas les branches indiquées pour l'étude du développement. S'intéressant respectivement au «progrès» et à l'interprétation sociologique de l'histoire prise dans son ensemble, elles se rapprochent beaucoup de la philosophie de l'histoire. Elles regardent la vie de l'humanité dans le temps, elles

essayent d'expliquer les conditions de sa marche à travers les siècles, de dégager le sens de son évolution, de définir sa progression vers un but final philosophiquement conçu. Toutes ces démarches visent à la découverte des lois ou des tendances tenant place de lois d'après lesquelles la société humaine suit son destin. En dernier ressort «à la lumière du passé elles aspirent à donner une réponse à l'inquiétude présente...».[1] Vues sous l'angle de la méthode, ces sociologies négligent le principe fondamental, celui de la relativité des phénomènes et des faits sociaux par rapport à la multiplicité des cadres sociaux, voire des types de sociétés partielles ou globales.

b) Le développement, changement brusque, accéléré, consciemment mené, ne se confond pas, non plus, avec la vie ou l'action politique ni avec les révolutions.

Le gouvernement, l'art de gouverner, la gestion et la promotion des affaires de la communauté politique nationale, l'antagonisme des partis, le fonctionnement des institutions, les affaires sociales etc., objets d'étude de la sociologie politique, ne coïncident pas avec le développement.

Entre la politique d'une part et le développement d'autre part on peut constater des relations multiples. Car la politique et ses agents peuvent s'inspirer de l'idée du développement et mener une action en sa faveur sous forme, par exemple, d'encouragement ou de planification impérative. Le développement de son côté, peut trouver à la politique un appui majeur, d'autant plus que dans un état organisé une action de grande envergure présuppose des dispositions législatives aussi bien qu'un appareil administratif adéquat, donc, des décisions du gouvernement d'ordre politique.

Mais si le développement n'est pas seulement action, mais aussi un fait économique et social, il est évident que la politique gouvernementale ou la politique tout court n'est qu'un seul aspect du problème, et que ce dernier déborde largement la première bien qu'entre les deux une zône d'implication mutuelle est saisissable.

Il en résulte que la sociologie politique spécialisée à l'étude de la vie politique ci-dessus décrite n'est pas préparée pour l'étude du développement en soi. Pourtant elle est en mésure de contribuer à son analyse en explorant sa dimension politique.

Il en est de même de l'étude des révolutions qui est du ressort de la sociologie politique.

En effet, les révolutions que l'on doit distinguer d'un coup d'Etat provoqué par une fraction politique visant essentiellement à s'emparer du pouvoir, constituent sans doute des changements brusques, accélérés et consciemment menés lorsqu'elles s'inspirent d'une doctrine politique, voire de philosophie sociale et historique.

Cependant, toute révolution présuppose par définition le recours à la violence, l'imposition de l'idéologie du groupe révolutionnaire aux groupes sociaux qui s'y opposent. Elle exprime les antagonismes sociaux existant dans le sein d'une société donnée, le choc de deux mondes d'idées et intérêts qui se trouvent en une compétition sans merci.

Or, le développement n'a pas à s'adresser nécessairement aux antagonismes sociaux en tant que force promotrice de lui-même, ni à la violence. S'il modifie la situation existante et il vise la promotion des couches de la population vivant dans la misère par la supression de cette dernière, il est en mesure néanmoins d'arriver à ces buts sans troubles importantes, par canalisation plutôt que par des renversements. L'expérience montre que le développement se declenche par adhésion à l'idée qu'il représente, par l'aspiration d'élever la valeur «homme», par l'application d'une planification appuyée par des considérations d'ordre techno-économique plutôt que politique. La révolution est une manifestation des positions antithétiques des groupements sociaux, surtout des groupes de pression, tandis que le développement cherche à établir une collaboration entre eux.

Au démeurant, une révolution sociale peut postuler le développement et le désir pour le développement contrecarré par les groupes qui contrôlent la vie de la société et pousser à la révolution. Mais développement et révolution ne se recouvrent ni normalement ni nécessairement. Il est donc clair que dans tous les cas où révolution et développement se rencontrent, la sociologie politique a son mot à dire pour assister l'étude du développement.

c) Enfin, l'étude sociologique du développement ne relève non plus de la sociologie économique, compte tenu du fait que ceci ne se réduit uniquement à l'économique puisqu'il tient aussi du social.

De plus, la sociologie économique, formée bien avant l'apparition du phénomène du développement, n'est pas préparée pour l'étude de la croissance rapide liée au développement et comportant une problématique nouvelle, et de ce fait spécifique. Pourtant, comme c'était le cas avec la sociologie politique, l'apport de la sociologie économique n'est pas négligeable pour la sociologie du développement, vus les avantages de la demarche interdisciplinaire.

1. Cf. R. Aron, *La sociologie allemande*, pp. 53-54.

Mais avant d'aller plus loin, une parenthèse doit être ouverte pour mieux éclairer le problème en cause. Il s'agit de savoir si une discipline, autre que la sociologie mais faisant partie des sciences de l'homme, ne pourrait revendiquer pour son propre compte la compétence pour l'étude du développement. Nous faisons allusion à l'anthropologie, sociale ou culturelle, et à sa branche spécifique appelée «étude de l'acculturation».

Or, l'acculturation en tant que phénomène humain consiste aux relations qui se développent entre deux cultures lorsque celles-ci se rencontrent et exercent leur influence l'une sur l'autre, et encore aux résultats auxquels cette rencontre dynamique donne naissance.

Cette remarque permet de conclure que:

—l'acculturation, comme phénomène, fait partie du développement.

—elle représente en quelque sorte sa dimension culturelle compte tenu du fait que la croissance économique et le changement du cadre social ne se réalise qu'en fonction d'un changement culturel déterminant aussi bien le changement des comportements que celui de la structure.

—changement social et changement culturel se rencontrent, s'impliquent mutuellement, mais ils ne s'identifient pas.

—par conséquent, la sociologie du développement doit collaborer avec l'anthropologie pour l'étude de cette dimension du problème, sans pour autant perdre son autonomie et ses attributions.

Ce tour d'horizon sur l'objet de la sociologie du développement terminé, il devient clair que cette sociologie s'occupe d'un problème spécifique—ce qui lui assure une place autonome parmi les disciplines sociologiques. Cette spécificité d'objectifs lui confère en outre sa propre spécificité qui peut être résumée dans les points suivants qui découlent de ce qui précède.

La sociologie du développement est une discipline à la fois théorique et appliquée. Elle s' intéresse à promouvoir le savoir mais aussi à inspirer et à conduire l'action. Il y a là une première caractéristique qui la distingue par exemple de la sociologie générale, historique, juridique, religieuse, etc.

De ce fait elle acquiert sa seconde caractéristique: elle devient ainsi une sociologie participante à la vie et à l'action et en même temps partisanne de telle ou telle conception ou orientation du développement. Bien entendu, d' autres branches sociologiques, la sociologie économique ou politique par exemple, sont elles aussi participantes et partisannes. Elles se distinguent pourtant de la sociologie du développement par le degré de l' implication de celle-ci dans l'action. Dans la pratique elle doit intervenir à tout moment et dans toutes les étapes de l'action (conception de stratégies par le développement planification, application du plan, mise en oeuvre des projets partiels etc.) ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les autres, qui se contentent d'habitude d'inspirer les orientations générales à suivre. Si l'intervention dans la vie de la sociologie du développement ne présente pas une différence de nature par rapport à l'intervention des autres branches sociologiques, elle présente pourtant une différence de degré qu'il ne faudrait pas négliger.

En réalité, la différence en question lui pose un problème d' objectivité dans sa demarche. Participante et partisanne, elle ne doit perdre de vue son caractère de science, dont la préoccupation principale est la recherche de la vérité, et glisser vers l'opportunisme ou la défense des positions scientifiquement douteuses.

En troisième lieu enfin, la sociologie du développement, comme on l'a déjà remarqué, est privée de recul pour pouvoir étudier ses objectifs puisque le développement n'est pas encore accompli mais il tient de l'actualité. Elle est par surcroît privée de répis, parce qu'elle est à tout moment et sans cesse sollicitée d'intervenir par l'action dont le déroulement est en cours. Les autres branches sociologiques ne connaissent pas ces conditions de travail que partiellement. Cette différence impose à la sociologie du développement des difficultés supplémentaires qui, si elles ne seront pas vaincues, elles auront des répercussions sur son efficacité.

L' observation de la méthode suivie par cette sociologie, dont on ferra état immédiatement, permettra d' approfondir la refléxion sur elle et de voir si elle lui confère, elle aussi, d'autres caractères spécifiques à ajouter aux précedents.

Pour analyser et expliquer les faits du développement la sociologie doit procéder avant tout à leur classification d'après une *typologie qualitative discontinuiste*. Des types des faits, partiels ou globaux, seraient ainsi établis à partir des constatations empiriques ou des données historiques. Il va de soi que cette démarche exige d'utiliser de préférence des critères qualitatifs, sans pour autant négliger les critères quantitatifs. Cela parce qu'on s'occupera de faits sociaux et humains, dont la partie la plus significative n'est pas celle qui pourrait être quantifiée.

Cette approche, fondamentale pour toute recherche sociologique, s'applique aussi bien à propos de diverses situations du développement et du sous-développement qu'à celles du développement-changement et du développement-action.

Plus précisemment encore. La démarche typologique permettra de procéder à la classification, donc

à la définition des faits du développement, autrement insaisissables pour la refléxion, puisque fluides et en nombre infini. Elle créera ainsi les présuppositions nécessaires pour leur analyse. Elle favorisera également l'explication des phénomènes propres au développement, puisqu'elle fournira la possibilité de situer les faits correspondant dans un cadre-type et d'établir ainsi les rapports qui existent entre eux ainsi que les rapports qui se développent entre les faits et le cadre. Elle accordera par conséquent à l'action toute l'efficacité voulue en rendant plus aisés les diagnostics sur les différentes situations puisque celles-ci seront au préalable expliquées.

Ce recours pourtant à la typologie ne doit pas amener la recherche à la construction des «systèmes» des faits rationnellement ordonnés et s'inspirant d'une logique formelle, d'autant plus que la réalité sociale ne se présente jamais sous la forme d'un tel système. Une telle représentation de la société déformerait sa nature, comportant des déséquilibres, des ruptures, des inégalités, des tensions, des contradictions, des oppositions, des antagonismes qui s'expriment dans l'effervescence des révolutions ou des explosions. Figée et sclérosée par définition, la systématisation formelle des faits sociaux ne laisserait pas de place pour le changement, les innovations, les créations, qui interviennent à tout moment dans l'histoire des hommes, ni non plus pour l'inattendu si fréquent dans la vie sociale.

Il en résulte que les types en question doivent être construits de manière permettant une vision dynamique sur la réalité sociale, ce qui n' est possible que sous la condition d' adopter une approche dialectique lors de leur construction.

Cela amène au deuxième principe méthodologique de l'analyse sociologique du développement, celui de la *dialectisation des phénomènes qui lui sont propres*. Cette approche présente en effet l'avantage de permettre de mieux saisir les phénomènes en question dans ce qu'ils ont de mouvant, de contradictoire ou de compétitif, et d'établir entre eux leurs rapports complexes, tels de causalité, de complémentarité, d'implication mutuelle, de réciprocité de perspectives, de corrélation fonctionnelle, etc., en mettant ainsi au clair tous les déterminismes qui les régissent sans pour autant amputer les chances pour l'intervention de la liberté humaine. Cette manière de voir le développement correspond sans doute mieux à sa nature que toute autre vue relevant de la logique formelle, trop simple pour sa description et son explication réelle. Utilisée pour la construction des types-situation ou des types-changement, l'approche dialectique rendra ces types plus significatifs et plus représentatifs des faits auxquels ils se réfèrent. Ces avantages pourtant ne seront pas assurés si la dialectique s'inspire des positions doctrinales préalables à toute recherche. L'objectivité de cette dernière risquera alors de se voir compromise.

Le troisième principe méthodologique de la sociologie du développement est celui de la *prise en considération de tous les phénomènes qui en relèvent en tant que phénomènes sociaux totaux*. Ce principe découle de la constatation ontologique que tout phénomène social partiel n'est pas isolé mais dialectiquement lié à d'autres phénomènes-éléments d'un ensemble plus vaste. Il se trouve donc en rapport avec eux et avec l'ensemble et il les reflète. De même, tout phénomène social global est fonction dialectique de ces éléments qu'il présuppose et qu'il reflète, tout en les dépassant en signification et en richesse.

Toute démarche de la sociologie du développement descriptive et surtout explicative, ne doit jamais perdre de vue ce caractère des faits sociaux qu'elle étudie si on ne veut pas perdre son réalisme. Car chaque phénomène partiel ou global n'acquiert son vrai sens que lorsqu'on se réfère à la totalité à laquelle il appartient ou à la totalité qu'il représente. Les conséquences de cette position se fait sentir pas seulement au niveau cognitif mais aussi à celui de l'action, comme on le verra dans ce qui suit.

Le quatrième principe de méthode à suivre consiste à l'utilisation de *l'approche structurelle*. Les éléments de toute société liés entre eux par des rapports dialectiques, composent des ensembles agencés. Ainsi, les sociétés de n'importe quelle envergure se présentent sous forme pyramidale, leurs éléments (sous-groupes, groupes, strates, castes, classes sociales, etc.) s'hiérarchisant entre eux. C'est à partir de la disposition et de la succession du haut vers le bas de leurs éléments dans l'hiérarchie et surtout à partir du groupe qui occupe le sommet de la pyramide que les sociétés se distinguent les unes des autres et acquièrent leurs caractères particuliers et le genre de vie qui leur est propre (sociétés charismatiques, féodales, capitalistes, etc.). Cet agencement représente la structure de la société qui n'est qu'un équilibre dynamique de ses éléments, et de ce fait non figé mais mouvant.

La typologie trouve dans la structure un critère préférentiel de classification des sociétés.

La sociologie du développement doit, à son tour, tenir compte de la structuration des faits sociaux, et cela pour pouvoir:

—faire ressortir les structures sous-jacentes aux situations du développement ou du sous-développement qui, comme cela a été déjà signalé, sont des créateurs de ces situations.

—accorder au développement-changement toute son

épaisseur sociologique en mettant au clair le fait, d'importance fondamentale on le verra, que le changement social n'est au fond qu'un changement des structures.

— mieux concevoir le développement-action dont le but ultime serait alors de faire changer de place aux éléments de la société en considération dans l'hiérarchie établie et placer vers le sommet de la pyramide des groupes nouveaux.

Ces considérations, une fois de plus, ne sont seulement théoriques mais aussi éminemment pratiques.

Enfin, le cinquième principe de méthode à appliquer, est celui de l'approche à la fois *multidimensionnelle, multidisciplinaire et synthétique.*

L'approche multidimensionnelle s'avère nécessaire pour assurer à l'analyse un horizon d'observation le plus vaste que possible et pour conférer à l'action l'efficacité la plus grande. Rappellons que tous les éléments ou aspects ou dimensions d'une société se lient entre eux aussi bien qu'avec l'ensemble qu'ils forment de manière dialectique. Si on se sert d'un aspect en tant que point de départ et l'on essaye de remonter vers tous les autres et vers l'ensemble en passant par les liens qui les unissent, on arrivera à les atteindre, certes, mais on les atteindra dans la mesure où les liens en question, sorte de canaux, le permettent. Or, le genre et l'intensité de chacun de ces liens varient selon la nature des éléments qui sont concernés, la structure de l'ensemble auquel ils se trouvent intégrés et encore selon la conjoncture historique. C'est ce caractère variable des liens qui permet de les qualifier de dialectiques.

Il en résulte que si on remonte d'un élément vers les autres pour les connaître ou les modifier on n'y arrivera que dans les limites du genre et de l'intensité des liens qui les unissent. La connaissance à acquérir et les effets de l'action à obtenir seront d'envergure variable puisque la capacité des canaux d'où on passe est également variable.

Si par contre on part des nombreux éléments ou aspects à la fois et on avance en suivant un nombre important de canaux, les désavantages se compensent mutuellement et les résultats de l'approche, cognitifs ou pragmatiques deviennent plus sûrs.

L'approche multidisciplinaire se justifie à son tour par le fait que le développement (situation, changement ou action) comporte, on l'a vu, à côté de ses aspects purement sociaux, d'autres aspects, anthropologiques, psychologiques, économiques, politiques, culturels etc., dont le contenu fait l'objet de recherche des sciences et des disciplines spéciales. La sociologie du développement doit tenir compte de conclusions de ces disciplines, mais en mettant leurs trouvailles en «perspective sociologique», autrement dit en faisant ressortir les composantes sociales des faits qu'elles rapportent et en les soumettant à l'analyse sociologique.

Cette recommendation est une conséquence de l'interdépendance des multiples aspects du développement, ou, ce qui revient au même, de la complexité de n'importe quel fait humain.

Enfin, la démarche synthétique également recommandée, trouve sa signification dans les remarques précédentes.

Une fois l'approche multidisciplinaire terminée et la mise au clair des composantes sociales des faits du développement accomplie, il faudrait regrouper les constatations partielles dans un ensemble et composer un tout organique non pas par juxtaposition comme dans une mosaïque, mais par intégration dans le «social». Ainsi les composantes en question devront être considérées en référence avec la société globale dont les faits correspondant font partie, aussi bien qu'avec la structure de cette dernière. C'est en ce moment que leurs liens réels et réciproques apparaissent clairement et que composantes et liaisons deviennent vraiment significatives.

Ces principes méthodologiques établis, il est aisé de constater qu'ils ne sont pas spécifiques à la sociologie du développement, mais communs à toutes les branches sociologiques, la sociologie générale comprise.

Originale du point de vue son objet, mais privée d'une méthode propre, la sociologie du développement, épistémologiquement parlant, ne représente pas une science autonome, ni une discipline particulière, mais une branche spéciale sociologique nouvelle, distinguée des autres par son terrain d'application.

Cela n'enlève rien à la grandeur de sa mission. Consacrée, comme les autres branches à la recherche de la vérité elle est beaucoup plus que celles-ci, vouée au service direct des hommes et en particulier de cette fraction de l'humanité, malheureusement très grande, plongée dans la misère, le désespoir et la peur.

Peut-on s'imaginer une tâche plus noble pour une discipline que de contribuer pour que la vie des hommes devienne plus humaine?